



## Le mot du Maire :



L'année 2022 retrouve un cours plus normal. L'épidémie du covid s'éloigne ; le virus, toujours présent, se montre moins agressif ; les masques tombent : ce n'est plus obligatoire, les enfants retrouvent le sourire ! Restons prudents.

Mais, le 24 février, une terrible nouvelle : l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe allait secouer l'Europe et le monde entier.

En France, il y a eu une mobilisation générale des communes, qui ont choisi de venir en aide aux ukrainiens. À Maresché, le Conseil Municipal, au cours de sa séance du 1er mars 2022 a délibéré dans ce sens et a souhaité apporter son soutien en envoyant un don de 902 euros (1 euro par habitant de Maresché), en suivant le processus proposé par l'Association des Maires de France pour l'acheminement des autres dons (médicaments, produits d'hygiène, etc.).

Aujourd'hui, on se rend compte que les conséquences de ce conflit sont multiples, sur le plan énergétique et alimentaire en particulier. Commune et habitants vont devoir faire des efforts...

## Information :



Suite à la collecte de dons pour l'aide aux familles Ukrainiennes organisée par la commune de Maresché, nous voulions tout d'abord remercier toutes les personnes qui ont déposé soit à la Paus'Café soit à la Mairie.

Pour information, le 18 Mars 2022 une partie de la collecte (Hygiène, couvertures, etc...) a été transportée par nos deux bénévoles directement de Changé à la Protection Civile, qui ne pouvait malheureusement prendre tous les vêtements.

Le 13 avril 2022 le surplus de vêtements a donc été distribué directement aux 20 Ukrainiens hébergés à Beaumont (6 femmes, 1 homme et 13 enfants) ; les tailles qui ne convenaient pas ont été déposées au Secours Catholique de Beaumont qui a aussi beaucoup participé à l'aide des réfugiés locaux.



Mme Danielle PEQUIN

## Travaux :

- ☀️ Achat, en Mars, d'**une balayeuse** pour faciliter le travail de M. Bourdin et permettre un entretien plus propre et plus régulier des rues de Maresché.
- ☀️ **Nouvel abris-bus** à la Croix Verte. Le Conseil Régional a subventionné l'achat à hauteur de 1000 euros.
- ☀️ **Ralentisseurs** rue de Ballon achevés : les amendes de police ont subventionné les travaux à hauteur de 30%.
- ☀️ Installation d'un **vidéo-projecteur interactif, d'un tableau et de 8 PC portables** dans la classe de Mme Mignot (CE1-CE2) avec une subvention de 60%.
- ☀️ Projet de changement d'**éclairage public** à la Croix Verte (Rues de la Fuie, des Marronniers et des Mimosas) : passage à l'éclairage LED.



## Budget :

- ☀️ Le 31 mars, le conseil municipal a voté un gel de l'augmentation des taux de taxe Foncier Bâti et Foncier Non Bâti : il n'y aura donc pas d'augmentation de la taxe pour la commune de Maresché. Si vous constatez cependant une augmentation, celle-ci sera due à l'impact de l'inflation sur la base d'imposition.

Du changement au secrétariat de la mairie :

- ☀️ Mme Brigitte Boucher, déjà à la retraite, n'a pas souhaité poursuivre son activité et nous a quittés le 4 mars 2022. Elle est remplacée par Mme Nathalie Tison. Maëlle Chevalier quittera le secrétariat de la mairie pour rejoindre son mari, nommé à la SAFER à La Roche Sur Yon, le 12 juillet 2022. Nous la remercions chaleureusement pour son implication et son travail consciencieux et efficace. Un « pot de départ » sera organisé à la salle polyvalente de Maresché, le vendredi 8 juillet, à partir de 17H. Vous êtes les bienvenus. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec M. Jean-Benoît Boudevin son successeur qui entrera en fonction le 1er août.

## Vie associative et culturelle :

- ☀ Le Bric-à-Brac du Moto Club 72, organisé le 1er mai, a été un vif succès (exposition de motos, présence de l'ACO).



- ☀ Cérémonie du 8 mai : remerciements aux « Bleuets » pour leur présence fidèle, ainsi qu'à un jeune collégien de la commune pour sa lecture d'un texte de l'UNAC (Union Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) et à la Paus'Café pour l'organisation du vin d'honneur qui a suivi la commémoration.

**Les porte-drapeaux sont fatigués et âgés. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes, qui aimeraient participer aux cérémonies du souvenir, pour les remplacer.**



- ☀ Familles rurales : un gala de danse est organisé le 2 juillet prochain à 20h, à la salle Loisirs et Culture de Beaumont Sur Sarthe.
- ☀ Fête de l'école : elle se tiendra le dimanche 3 juillet à partir de 10H sur le terrain de Maresché (derrière l'école). Au programme : spectacle des enfants et jeux, apéritif offert par la mairie.
- ☀ Générations Mouvement : Pique-nique à Chérancé le 16 juin, Marche cantonale à Maresché le 17 juin.
- ☀ EP 138 : le « Dark Pong », le ping pong en nocturne, a réuni plusieurs licenciés le vendredi 13 mai dernier à 19H, dans une ambiance sportive et festive.



## Divers :

- ☀ Les chemins de randonnée « Sur les pas de Saint Martin » sont maintenant balisés.
- ☀ Deux élues de la commune, aidées d'une habitante de Maresché, ont planté ça et là des fleurs.
- ☀ Installation de deux nouvelles entreprises dans notre commune :  
Mme Guilly Marion **fleuriste ambulant (flowertruck)**  
Mme Lusson Sarah **Thérapeute-énergéticienne**
- ☀ Ouverture de la bibliothèque de Maresché : les mardis  
En Juin => les mardis 14 et 28, de 16H30 à 19H  
En juillet/aout => fermeture  
En Septembre => les mardis 6 et 20, de 16H30 à 19H

- ☀ « Conseillers numériques » pour familiariser les habitants avec l'outil numérique et informatique :

### MAIRIE DE VIVOIN

FOIRE AUX QUESTIONS : 16 MAI 9h30-12h

VISIO ET TABLETTE : 02 JUIN 9h15-11h15

### CENTRE SOCIAL GEORGES ROUAULT BEAUMONT SUR SARTHE

INITIATION ORDINATEUR : 20 MAI 14h-16h ET 03 JUIN 9h30-11h30

VISIO ET TABLETTE : 23 MAI 9h30-11h

## Infos pratiques :

- ☀ Elections législatives : elles auront lieu les dimanches 12 et 19 juin prochain. Les bureaux seront ouverts de 8H à 18H. L'inscription sur les listes électorales est close mais la procuration est toujours possible : il suffit de faire les démarches auprès d'un commissariat ou d'une brigade de Gendarmerie mais ne tardez pas !
- ☀ Le ramassage des ordures ménagères se fait tous les lundis, **même les jours fériés** (exceptés le 25 décembre et le 1er janvier)

## Les vacances d'été arrivent à grand pas !

- ☀ La mairie sera fermée du 14 juillet au 31 juillet inclus. Permanences les 20, 21, 27 et 28 juillet de 9h à 12h.

**En cas d'urgence**, veuillez contacter :

votre maire :

ou l'un de ses adjoints :

Mme Armelle Reignier 06 83 95 29 05

M Jean-Louis Drouin 06 18 67 50 27

Mme Aline Brosseau 06 89 74 31 88

M Jean-François Bellissen 06 37 48 79 90



TOUTE L'EQUIPE MUNICIPALE  
VOUS SOUHAITE  
DE TRES BONNES VACANCES !

# TRAIT D'UNION

